

Revue *Lexique*

Recommandations de mise en forme

1. Éléments généraux

Soumission du manuscrit

- Format attendu : .docx ou .odt
- Seuls les styles définis dans la feuille de style de la revue *Lexique* sont utilisables. Ils sont préfixés par « Lexique ».
- La longueur totale de l'article ne doit pas excéder 50 000 signes (espaces compris).
- Indiquez l'adresse électronique et l'affiliation de chaque contributeur.
- Votre article doit comporter un résumé en français et en anglais de 200 mots environ, et des mots-clés (3 à 5).
- Assurez-vous que chaque section, sous-section, exemple et figure sont correctement numérotés.
- Assurez-vous que les références citées dans le texte, et uniquement celles-ci, figurent dans la bibliographie.
- Assurez-vous d'avoir les autorisations nécessaires pour toute utilisation de matériel sous copyright.
- Les corrections faites sur les épreuves devront être minimales et ne concerner que des erreurs typographiques.

2. Typographie, format, caractères, mise en forme

- Format du papier : A4
- Texte justifié.
- Toutes marges : 2,5 cm.
- Police de caractères : Doulos SIL (police téléchargeable : <https://software.sil.org/doulos/download/>)
- Taille de caractères : 11pts
- Aucune mise en forme automatique autre que celle impliquée par la feuille de style (notamment : pas de numérotation automatique des exemples).
- Alinéa (touche tabulation) pour chaque début de paragraphe, sauf après un titre de section ou s'il s'agit d'un commentaire qui suit un exemple ou une citation.

Usage des signes typographiques :

- italiques pour les *mots étudiés* ou *cités* et les *titres d'ouvrages* seulement.
- guillemets français (« ») pour les citations, les termes techniques et la prise de distance.
- guillemets anglais (“ ”) pour des guillemets à l'intérieur de guillemets.
- guillemets simples (‘ ’) pour les gloses et paraphrases sémantiques.

– majuscules accentuées.

Évitez au maximum les caractères gras et le soulignement (ils ne sont possibles que dans les exemples, pour mettre en évidence certains faits de langue).

3. Hiérarchie des titres

Utiliser le système numérique international en évitant les subdivisions de plus de quatre chiffres : 1., 1.1., 1.1.1., 1.2., 1.2.1., etc. (la numérotation se fait automatiquement en fonction du niveau de titre dans la feuille de style).

Mettre une majuscule à la première lettre du titre uniquement.

Exemple :

1. Introduction

1.1. Titre de deuxième niveau

1.1.1. Titre de troisième niveau

1.1.1.1. Titre de quatrième et dernier niveau

4. Citations

Les citations courtes (moins de 40 mots) sont incluses dans le corps du texte et entourées de guillemets français (« ... »). Les guillemets anglais ("...") seront utilisés pour les citations à l'intérieur de la citation.

Les citations longues doivent être présentées comme un paragraphe séparé en allant à la ligne, sans guillemets, et suivies par la mention de la source (auteur, date, p. XX).

Toutes les citations en langue étrangère autre que l'anglais doivent être traduites en note de bas page.

5. Notes de bas de page

Les appels de note se placent avant tout signe ponctuation, en exposant, selon une numérotation continue. Les notes sont placées en bas de page.

6. Références dans le corps du texte

Forme générale

- Auteur unique : (Haspelmath, 1997)
- Deux auteurs : (Hopper & Traugott, 1993)
- Plus de deux auteurs : citer tous les noms lors de la première référence (Anscombe, Donaire & Haillet, 2018), et ensuite abrégé avec *et al.* à partir de la deuxième référence (Anscombe et al., 2018)
- Plusieurs citations du même auteur (Stalnaker, 1999, 2003)
- Plusieurs citations du même auteur la même année (Vigier, 1995a, 1995b, 2013)
- Plusieurs sources citées simultanément (Zamparelli, 2000 ; Rijkhoff, 2002)
- Citation d'un chapitre entier (Auer, 2007 : ch. 3)
- Rééditions (Sperber et Wilson, 1995 [1989])
- Indication d'une ou plusieurs pages (Dostie, 2013, p. 200) ou (Dostie, 2013, p. 200-245)

Auteur nommé dans le texte

Récemment, Dostie (2003) a montré que...

Auteur nommé dans le texte avec citation courte (moins de 40 mots)

Auer (2007, p. 40) indique que « ».

Référence à des pages Web

Les références sont présentées de la même manière que les autres types de documents, soit l'auteur et l'année entre parenthèses :

- l'auteur est une collectivité : (Le Dico des Mots, 2018)
- il n'y a pas mention de date : pour une référence en français (Académie Française, s. d.) et pour une référence en anglais (Textometry, n.d.)
- site web dans son ensemble : l'Académie française propose une rubrique « dire/ne pas dire » sur son site (<http://academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>)
- Dans le texte, utiliser la conjonction *et* pour mentionner la citation de deux auteurs
- Ne pas utiliser *op.cit.*, *loc. cit.* ou *ibid.*, mais mentionner toujours le nom complet de l'auteur et la date de l'ouvrage.

7. Exemples et figures

– Les exemples doivent être au format « Lexique – Exemple » de la feuille de style (caractère 10, numérotation continue). Exemple :

- (1) Exemple
- (2) a. Sous-exemple
b. Sous-exemple
- (3) Attention : pas de mise en forme / numérotation automatique.

– Les légendes des figures et tableau sont indiqués sous la figure ou tableau comme suit :
Figure 1. Titre / Tableau 1. Titre

– Les exemples linguistiques accompagnés de glose et/ou traduction doivent suivre les règles édictées dans le « Leipzig glossing rules » (<https://www.eva.mpg.de/lingua/pdf/Glossing-Rules.pdf>). Aligner les gloses en utilisant la touche tabulation et non la barre espace :

- (1) Halkomelem Salish (Wiltschko 2006 : 202)
qwél-em te Strang te sth’oquwi
barbecue-INTR DET Strang DET fish
‘Strang barbecues the fish’

Les références aux exemples dans le texte se feront sous la forme « voir (2a) et (2b) »

8. Audio et vidéo

– Merci de bien vouloir nommer tout document audio ou vidéo comme suit :

[media]-[identifiant]-[Nom].[extension]

Exemple : audio-1-delahaie.MP3

– Merci de bien vouloir indiquer sa position dans l’article comme suit :

[audio-1-delahaie.MP3 associé à l’exemple (1)]

– On préférera les formats suivants : documents audio en MP3 (au moins 16 bit) et document vidéo en MP4 (au moins 640x480)

9. Références bibliographiques

– La bibliographie suit la norme APA.

– Les ouvrages en langue anglaise doivent suivre la norme APA anglaise, et les ouvrages en langue française suivront la norme APA française. Tout ouvrage publié dans une autre langue suivra la norme APA anglaise.

- Tous les ouvrages cités dans le corps du texte doivent apparaître dans les références bibliographiques.
- Les références à plusieurs ouvrages pour un même auteur doivent être listées dans l'ordre chronologique, la publication la plus ancienne en premier.
- Les références à des ouvrages personnels et des ouvrages édités du même auteur doivent être présentées séparément.
- La mention de l'édition scientifique sera opérée comme suit : (dir.) pour l'édition d'un ouvrage en français par un seul ou par plusieurs auteurs ; (Ed.) pour l'édition d'un ouvrage en anglais par un seul auteur ; (Eds) pour l'édition d'un ouvrage en anglais par plusieurs auteurs.
- On utilisera l'abréviation (ed.) pour les rééditions d'ouvrages en anglais, et (éd.) pour les rééditions d'ouvrages en français.

Bibliographie exemples

Ouvrage

- Flaux, N. & Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Talmy, L. (2000). *Toward a Cognitive Semantics*. Cambridge MA: MIT Press.

Article de revue

- Jonasson, K. (1991). Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation. *Langue française*, 92, 64-81.
- Bybee, J. (2006). From usage to grammar: The mind's response to repetition. *Language* 82(4), 711-733.

Article de revue en ligne

- Dankova, N. (2017). Storytelling in French from France and French from Quebec. Conceptualization of events. *Corela*, 15(2). <http://corela.revues.org/5051>.
- Leroy, S. (2005). Les dérivés de noms propres dans le *TLFi* : quelles bases pour quels sens ?. *Corela* HS-1. <http://journals.openedition.org/corela/1146>.

Édition d'ouvrage

- Webelhuth, G. (Ed.). (1995). *Government and binding theory and the minimalist program: Principles and parameters in syntactic theory*. Oxford: Blackwell.
- Anscombre, J.-C., Donaire, M.-L. & Haillet, P.-P. (dir.). (2013). *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Berne : Peter Lang.

Chapitre d'ouvrage

- Traverso, V. (2012). Les objections et leur traitement dans des petits commerces français et syriens. In N. Auger, C. Béal & F. Demougin (dir.), *Interactions et interculturalité : variété des corpus et des approches* (p. 101-123). Berne : Peter Lang.
- Potts, C. (2007). The Dimensions of Quotation. In C. Barker & P. Jacobson (Eds), *Direct Compositionality* (pp. 151-197). Oxford: Oxford University Press.

Chapitre d'ouvrage publié électroniquement

- Jefferson, G. (2004). Glossary of transcript symbols with an introduction. In G. H. Lerner (Ed.), *Conversation analysis: Studies from the first generation* (pp. 13-23). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. <http://www.liso.ucsb.edu/Jefferson/Transcript.pdf>.

À noter : pour la publication en ligne, indiquer le jour de la dernière consultation uniquement si la source est un article de Wikipédia ou assimilé.

Numéro spécial de revue

- Fontenelle, T. (2005). Dictionnaires : nouvelles approches, nouveaux modèles. [numéro spécial]. *Revue française de linguistique appliquée*, 10(2).

Plusieurs articles ou ouvrages du même auteur la même année

- Anscombe, J.-C. (2001a). Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes. *Langages*, 142, 57-75.
- Anscombe, J.C. (2001b). *A coup sûr/Bien sûr* : des différentes manières d'être sûr de quelque chose. *Recherches en linguistique et psychologie cognitive*, 16, 135-160.

Réédition d'ouvrage

- Ellis, R. (2001 [1997]). *Second language acquisition* (6th ed.). Oxford: Oxford University Press.

Thèse/travaux manuscrits

- Winterstein, G. (2010). *La dimension probabiliste des marqueurs de discours*. Thèse de Doctorat, Université Paris Diderot-Paris 7, Paris.

Communication présentée dans une conférence

- Peeters, B. (2017). *Mais oui, eh non, ben si* et compagnie : marqueurs français de l'accord et du désaccord. Communication présentée au 31^e Colloque International du Cercle Linguistique du Centre et de l'Ouest, Université de Poitiers, 9-10 juin.